



10^è CHAMBRE

par Alfred Carol

1. Le petit conducteur ivre (41)
2. Le jaloux menaçant
3. La conductrice peintre ivre (50)
4. L'entrepreneur du bâtiment qui gare sa voiture au milieu de la r. de rivoli et qui traite de salope la fliquesse.
5. Le rasta petit dealer au forum de halles
6. L'algérien pickpocket à gare du nord
7. Le tireur fou a la carabine
8. L'homme de Nouakchott
9. L'homme au bras cassé, le père qui parle pas français, et la petite sœur
10. La rixe du repris de justice
11. L'homme à l'opinel
12. Le petit livreur sans permis

Un documentaire - ce film est un documentaire - il est classé sous la rubrique documentaire. Et voilà une bonne occasion pour en parler, des documentaires : Qu'est ce que c'est donc qu'un documentaire ? Bah, en principe quelque chose qui essaye d'un documenter une autre. Souvent parce qu'un événement est considéré exceptionnel ou très intéressant, quelqu'un peut être motivé à en garder un « document », pour qu'il en reste une trace, pour qu'il ne disparaisse pas dans l'oubli absolu, dans le néant des événements non enregistrés. C'est le cas du petit documentaire de dix minutes « Narbonne, réfugiés espagnols » que j'ai vu hier à la *Filmoteca* de la carretera de Sarrià . Le petit film traite des exilés espagnols qui ont croisé la frontière fuyant les troupes fascistes l'hiver du 38/39. Le film n'a pas de bande sonore, des textes explicatifs, rien que des images en blanc et noir. Des hommes, des femmes, des enfants, des tas de valises dans les rues d'une ville qui doit être Narbonne. Des gens qui n'ont pas un aspect particulièrement malheureux qui apparaissent comme ça dans des rues et des places ensoleillées un tout petit moment, fugaces. Images de quelques secondes sur des personnes que nous ne connaissons pas, anonymes, que nous ne verrons plus jamais et qui pourtant étaient là à ce moment. Personnes que, tout de même, ensuite ont vécu des vies à notre insu. Et ça me touche, peut être parce que je suis rétrospectivement très impliqué dans la situation, parce que ces gens sont comme le chœur pitoyable d'une épopée qui était en train de se finir ; parce que parmi ces hommes et ces femmes il aurait pu y avoir mon père et ma mère, et un des enfants qui sont dans le champ de la caméra aurait pu être moi si j'étais né trois ou quatre ans plus tôt. A la fin du petit film on voit les gens monter dans un grand paquebot en partance pour le Mexique, puis à un moment donné, un homme très bien sapé monte au milieu des applaudissements de tous les « passagers », certains lui tapent dans l'épaule ou lui serrent la main avec affection. Qui est cet homme ? On ne sait pas, comme on ne sait pas qui sont tous ces jeunes dont certains lèvent le poing fièrement lorsque le bateau quitte le quai. Agustí Bartra, Ramon Xirau et tant d'autres personnes qui après sont devenus célèbres sont parties à cette époque pour le Mexique. C'est un de ceux-là qu'on voit monter dans le bateau ?

Par rapport à la forme ce film est presque minimaliste, aucun élément formel vient à y ajouter ou créer de la dramatisation, le montage reste descriptif, neutre, sans essayer d'ajouter un surcroît de pathos. La dramatisation est fournie, et généreusement, par le moment historique en cours. On le connaît, on s'y sent concerné : le film touche ; on s'en moque, le film devient un tas d'images sans queue ni tête.

Dans d'autres cas, le documentaire essaye de mettre à la portée du commun des mortels des faits, ou des événements, ou des endroits de difficile accès (voir les documentaires de Cousteau ou de Rodríguez de la Fuente). Ce n'est pas non plus le cas de la 10e Chambre (les audiences sont publiques, il y en a tous les jours). Où se place, donc, ce film ? A quoi bon la 10e Chambre ?

« On y voit défiler le menu fretin, ignoré par les faits divers des journaux, des personnages pathétiques, irritants, menteurs, penauds, au cours de brèves audiences qui sont autant de saynètes, parfois dramatiques, parfois involontairement comiques. »
dit le critique chez Yahoo.

« Le nouveau documentaire de Raymond Depardon a quelque chose d'une comédie. Dit-on chez Libe. »

Est-il possible que Depardon ait voulu faire cette sorte de kaléidoscope comique ? Avons-nous vu le même film ? Oui, puisque Yahoo continue :

Il a suivi 169 prévenus et en montre douze lors d'audiences rapides, qui rendent incertaine la recherche de la vérité. Certains délibérés sont rendus à 2H du matin !

Voyons, Depardon à filmé pendant trois mois pour un total de 169 cas parmi lesquels il en a choisi seulement douze. Il est évident qu'il n'a pas travaillé au hasard ; il s'est donné la peine de faire un tri en profondeur. Plus de 90% du matériel est parti à la poubelle ! Il devait bien avoir une idée dans la tête, un critère, pour sélectionner. Comment vois-je ça ? Au début des cas sans transcendance : petites alcoolémies au volant, voiture mal garée, ... ce sont des français « de souche ». La juge prend des airs paternalistes, « allons petits gars, il faut pas faire de trucs comme ça, vous allez m'écrire cent fois 'je ne traiterai plus de salopes les fliques qui me collent des PVs.' » - N'empêche que les prévenus n'en mènent pas large, ils sont clairement en position d'infériorité et essayent de se rendre sympathiques à la juge. Puis apparaissent les immigrés, les non français, plus exactement. Avec des cas de plus en plus dramatiques. A partir de là, d'un côté et de l'autre de l'estrade on est dans de galaxies différentes : - Pourquoi n'avez vous pas écrit pour demander des papiers ? demande la juge. - Je ne sais pas écrire, Madame ; je ne sais pas lire non plus. - Comment, donc, vous n'avez pas été à l'école ? S'étonne la juge. En fin... On sent bien que la juge est gênée de se trouver dans une compagnie aussi peu attirante, ce n'est pas avec cet homme-là qu'elle irait boire un coup ensemble. Un autre est né à Nouatchock, il n'a pas de papiers. - C'est la troisième fois que vous comparez pour les mêmes raisons. Pourquoi n'avez-vous pas demandé de papiers entre-temps ? - Pour avoir des papiers ils me demandent d'autres papiers. J'en ai aucun. (... !) - Quelle nationalité avez-vous ? - Je ne sais pas Madame, aucune. - Comment êtes-vous rentré en France ? - Des gens m'ont aidé, Madame.- Par jugement contradictoire : une amende de... Euros et dix années d'interdiction du territoire français. Ah, notez que l'état français n'a pas l'obligation de vous payer le rapatriement, vous vous débrouillez pour cela. Il y a des associations qui peuvent vous aider (elle ne dit pas lesquelles) - suivant. Elle est réjouie de le voir disparaître. Elle n'a pas de temps à perdre dans l'embrouillamini des cas de ces gens qui n'ont presque pas d'existence¹. Ils ne sont là que pour m'emmerder, elle a l'air de penser. Entre-temps, un Français qui a l'air un peu siphonné et qui a été pris dans la rue en train de tirer de coups de feu avec une carabine s'en tire avec une petite amende, on ne lui confisque même pas la carabine - à ce qu'il m'a semblé, comme avait demandé son pope avocat défenseur. Parlons-en, des défenseurs, et du procureur de la République. Pompeux, histrioniques, grotesques, incapables de parler avec un minimum de naturel ils sont comme des clowns en train de parodier les fonctions qu'ils exécutent.

¹ Elle ignore que si la notion d'humanité existe, c'est chez ce gent-là quelle se niche, non pas chez des gens comme elle.

Arrive le tour de l'Algérien. Il arrive avec les pires recommandations. Il a un curriculum de pickpocket récidiviste. Le flic qui charge contre lui raconte une histoire qui se serait passée dans la gare du Nord avec un couple de touristes ; il aurait tout vu. N'empêche, son histoire est pleine de contradictions et d'invéraisemblances. On pense que si, comme on en a l'impression, il veut le faire condamner à tout prix il aurait pu mieux préparer son truc – mais, il ne faut peut-être pas trop lui en demander. – Je rien fait, cette fois-ci, je le jure. Il s'excite. – Que faisiez vous à la gare ? J'attendais ma femme qui arrivait de... Il est maintenu en préventive jusqu'au jour du jugement. Jour du jugement : il n'y a pas d'autre évidence que le témoignage du flic, pas de preuve objective, pas de partie civile. Et malgré tout Bernard-Requin n'hésite pas : 12 mois de prison ferme. –Mais qu'est que vous dites ! douze mois ! C'est une honte ! – Si vous n'êtes pas content vous pouvez faire appel. – C'est ça, la dernière fois j'ai fait appel et j'ai pria six mois de plus ! C'est ça la justice Française. Vous le voyez tous ! C'est pas possible ! Deux flics l'amènent menotté à travers la porte placée derrière eux. - C'est ça la justice Française, douze mois ! La porte se ferme.

Michèle Bernard-Requin :

« Il a bien fait son travail de cinéaste. Et moi, j'ai saisi l'opportunité de faire un travail de pédagogie. Chacun a trouvé son compte. »

5/7/2004

[Affaire Battisti : extradition d'Avignon du juge Requin](#)

Vendredi 2 juillet, la juge Michèle Bernard-Requin, qui s'est prononcée le 30 juin pour l'extradition de Cesare Battisti, devait animer un débat au cinéma Utopia d'Avignon après la projection du film de Depardon, « La 10ème Chambre », dont elle est la principale « héroïne ».

Un peu avant le début de la séance, une banderole a été déployée sur la façade du cinéma : « Non à l'extradition de Battisti et des autres réfugiés italiens, Requin juge de classe, casse-toi ! », et des tracts ont été distribués aux spectateurs (texte ci-dessous).

Prévenue par la direction bobo-gaучo-alterno-citoyenne et téléramiste du cinéma, la juge/invitée préféra fuir piteusement la confrontation qui s'annonçait sportive.

Si la majorité du public (200 personnes) trouva cette intervention « déplacée » et le tract ordurier et insultant (pour la magistrate et les téléramistes), quelques personnes ont soutenu cette action et ont regretté d'autant plus le faux-bond du Requin.

La juge va-t-elle encore continuer à « fanfaronner et se pavaner » ?

Texte du tract :

Non à l'extradition des réfugiés italiens !

Non à l'extradition de Cesare Battisti !

Requin, juge de classe, dégage !

Michèle Bernard-Requin s'était déjà répandue en spectacle dans la « Dixième chambre » de Depardon, faisant preuve de tout son sadisme, de toute sa froideur, de toute sa saloperie (bref de toutes les qualités nécessaires à l'exercice de cette triste fonction). Il n'y a que les cons et les lecteurs de Télérama pour voir un zest d'humanité dans cette machine à emprisonner.

Mercredi 30 juin, cette sale bestiole de Requin vient encore de faire la preuve de sa servitude à la justice de classe en se prononçant pour l'extradition vers les taules italiennes de Cesare Battisti.

Qu'il soit un écrivain de talent, on s'en tape ! Ce qui nous importe c'est qu'un homme va être livré pour ses activités politiques passées à la rancune de la classe dirigeante italienne. Il n'est pas le premier dans ce cas – Paolo Persichetti avait été le premier des réfugiés italiens à être livré par la France en 2002 dans la plus grande indifférence – et ne sera pas le dernier si nous laissons se poursuivre ces sinistres extraditions-« cadeaux ».

Michelle Bernard Requin, fière de faire son con de métier, fanfaronne et se pavane.

Ses petits copains de la magistrature italienne faisaient un peu moins les malins dans les années 70 lorsque le rapport de force était autre et que les prolétaires s'attaquaient à l'Etat et à ses serviteurs les armes à la main.

Aujourd'hui, les classes dirigeantes d'Europe peuvent tout se permettre y compris de régler les vieux comptes. Jusqu'à quand ?

JUGES PARTOUT,
JUSTICE NULLE-PART !

Source : Indymedia Marseille

Mis en ligne par : 48(i)-2.4(e)3.74()-1423(p)-0.u 5681:

De la simple convocation pour conduite en état d'ivresse au vol de portefeuille, du trafic de haschich au séjour irrégulier, Raymond Depardon a filmé "la justice pénale de tous les jours avec ses mots maladroits, ses colères renfermées, ses repentis, ses fatalités", explique-t-il.

Il a suivi 169 prévenus et en montre douze lors d'audiences rapides, qui rendent incertaine la recherche de la vérité. Certains délibérés sont rendus à 2H du matin !

"Le peu de temps consacré à ces petits drames révèle une fracture sociale entre deux mondes et les échanges sont souvent pauvres, fatalistes et pathétiques", dit le cinéaste dans une note d'intention. Tous ne sont pourtant pas analphabètes. L'une est artiste peintre, un autre est sociologue. Yahoo